



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Soutien au secteur de la culture

Question au Gouvernement n° 2949

Texte de la question

SOUTIEN AU SECTEUR DE LA CULTURE

M. le président. La parole est à M. Alexis Corbière.

M. Alexis Corbière. Monsieur le ministre de la culture, depuis le 15 mars, le monde des arts et du spectacle est à l'arrêt : les salles sont fermées, les tournages interrompus, les festivals annulés, etc. En conséquence, notamment en raison de la manière parfois complexe dont fonctionne cette profession, près de 1,5 million de nos concitoyens sont touchés. S'ils sont indispensables à notre vie démocratique, ils sont aussi essentiels à notre vie économique : la part de la culture dans notre PIB est sept fois plus importante que celle de l'industrie automobile.

Ce secteur est en danger. Certes, le 18 mars dernier, vous avez débloqué 22 millions d'euros pour l'aider, mais c'est peu de chose : à titre d'exemple, l'Allemagne a d'ores et déjà débloqué 50 milliards d'euros. Le seul secteur de la librairie, auquel nous tenons sans doute tous, mériterait au moins 26 millions d'euros pour éviter les fermetures.

Les deux pétitions – « Année noire » et « Culture en danger » –, qui circulent actuellement et qui ont récolté au moins 250 000 signatures, réclament un plan d'urgence. Une coordination des intermittents, animée notamment par Samuel Churin, vous demande une année blanche, c'est-à-dire la prolongation d'une année des droits de tous les artistes et techniciens intermittents à l'indemnisation par l'assurance chômage, sur la base de l'année 2019. Êtes-vous d'accord avec cette revendication que nous soutenons et qui nous semble essentielle ?

De grandes voix soutiennent ces pétitions et appels, notamment Isabelle Adjani, Ariane Ascaride et Marina Foïs. Ces grandes artistes sont solidaires de ces métiers indispensables à la culture : techniciens, costumiers, éclairagistes, maquilleuses... N'oublions pas les artistes-auteurs, dont le statut est des plus précaires. À quand une adaptation du fonds de solidarité pour ce secteur ?

Quelle est votre opinion, monsieur le ministre ? Vous ne pouvez pas attendre la parole du Président de la République. Votre gouvernement, qui a si souvent valorisé la culture de l'argent, mettra-t-il de l'argent dans la culture ? (*Exclamations sur quelques bancs du groupe LaREM.*) Décréterez-vous un état d'urgence culturel ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI et quelques bancs du groupe SOC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la culture.

M. Franck Riester, ministre de la culture. Tout à l'heure, je vais avoir l'occasion de répondre à une question sur les fausses informations. Vous en avez relayé une très grosse : le plan de 50 milliards d'euros de l'Allemagne vise la totalité de l'économie allemande et non pas seulement la culture.

Vous avez néanmoins raison sur un point : ce secteur est terriblement touché et nous devons être à la hauteur de ce que les acteurs de la culture apportent à notre pays et à nos compatriotes – nous le voyons pendant le confinement et nous le verrons au moment de la sortie de crise.

S'agissant des intermittents, le Gouvernement a pris d'emblée des mesures très fortes : l'accès au chômage partiel pour les entreprises qui emploient des intermittents ; la prolongation de la période de calcul des heures qui permettent de bénéficier du régime de l'intermittence afin de sanctuariser cette période et de ne pas pénaliser les personnes qui auraient pu acquérir des droits pendant le confinement ; la création d'un fonds spécial de professionnalisation et de solidarité des artistes et techniciens du spectacle, géré en collaboration avec le groupe Audiens, pour ne pas laisser sur le bord du chemin ceux qui, malgré tout, sortiraient du dispositif d'intermittence.

Nous savons tous qu'il faudra du temps pour que le spectacle vivant retrouve le chemin des théâtres, des salles de concert et des festivals. Nous devons donc accompagner cet écosystème si important. Nous y travaillons avec Muriel Pénicaud et mes collègues du ministère de l'économie et des finances, sous l'autorité du Premier ministre.

Nous devons trouver le dispositif le plus efficace possible pour accompagner les artistes et les techniciens qui bénéficient du régime de l'intermittence. Essentiels à tous les spectacles vivants, à l'audiovisuel et au cinéma, ils sont l'âme de notre culture. Vous pouvez compter sur nous pour trouver les réponses à leurs problèmes.
(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)

Données clés

Auteur : [M. Alexis Corbière](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (7^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2949

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : Culture

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 mai 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 mai 2020](#)